Amiens (80) : leur maison squattée depuis novembre, les propriétaires « à deux doigts de péter les plombs » (Màj : expulsion)

25/07/2015 à 21h57

25/07/2015

La brigade de recherche et d'intervention de la police judiciaire est intervenue jeudi 23 juillet en milieu de journée pour procéder à l'expulsion de deux hommes qui squattaient une maison située rue du Docteur-Roux à Amiens, a-t-on appris ce vendredi 24 juillet. […]

« Un juge a ordonné l'expulsion des deux squatteurs avec le concours de la force publique, explique M. Lemahieu qui s'était rendu, mercredi 22 juillet, au tribunal d'instance pour relancer la procédure. Les squatteurs ont été placés en garde à vue et leurs deux chiens emmenés à la fourrière. Ça s'est passé en douceur. »

Après de longs mois d'attente, M. Lemahieu a pu enfin rentrer sans sa propriété. « La maison est dans un sale état, je vais sans doute la mettre en vente très rapidement… », dit-il, comme pour en terminer avec cette expérience traumatisante. […]

Source

21/07/2015

Depuis novembre dernier, la maison amiénoise des époux Lemahieu est squattée en toute impunité. Une épreuve pour ce paisible couple de retraités vivant à Corbie.



Située rue du Docteur-Roux à Amiens, cette maison est squattée depuis novembre.

Difficile de rester insensible face aux larmes versées par Denise et Gérard Lemahieu, un paisible couple de retraités résidant à Corbie. Depuis novembre, ils vivent un calvaire, après avoir été dépossédés de la maison qu'ils faisaient louer à Amiens, à deux pas du parc de la Hotoie.

Cette maison, ils l'ont acquise le 22 septembre 1970. « On y a vécu une dizaine d'années avec nos enfants, on y fait beaucoup de travaux puis on a été amené à bouger », raconte Gérard Lemahieu, aujourd'hui âgé de 74 ans. Après leur départ, ils ont mis ce logement en location. Lorsque le dernier locataire (une femme âgée qui a dû être hospitalisée) est parti, la maison est restée inoccupée quelques semaines. Le début de l'enfer…

« **En novembre 2014, les voisins nous ont contactés pour nous informer que des squatteurs occupaient notre maison, poursuit M. Lemahieu. Je me suis immédiatement rendu sur les lieux et là j'ai constaté la présence de trois personnes, deux hommes et une femme. Ils avaient forcé la grille d'entrée et fracturé les serrures de deux portes d'accès**. Des carreaux ont été cassés aussi. Ils m'ont dit être les occupants réguliers du lieu. Je leur ai dit que j'étais le propriétaire, mais ils n'ont rien voulu savoir et ont décidé de rester. Ils avaient même scotché leur nom sur la boîte aux lettres, je n'en croyais pas mes yeux ! Ils étaient assez agressifs et avaient des chiens. »

M. Lemahieu leur a laissé 15 jours pour quitter les lieux. En vain. Constatant qu'ils étaient toujours là, il s'est présenté au commissariat pour porter plainte. « **À l'accueil, on m'a répondu que ce n'était pas possible, dit-il. Plusieurs policiers m'ont pourtant bien accompagné pour constater la présence de ces squatteurs. Ils ont pris leur identité et ça s'est arrêté là. Les squatteurs leur ont dit qu'ils ne partiraient pas.** » [..]

En mars, les époux Lemahieu ont reçu un courrier d'Alain Gest, président d'Amiens Métropole. Mis au courant de l'affaire, le député (LR) de la Somme leur a indiqué la marche à suivre (lire par ailleurs) en leur expliquant que l'expulsion des squatteurs ne pouvait s'inscrire que dans un cadre légal et selon une procédure déterminée. Le 20 avril dernier, Gérard Lemahieu est donc allé porter plainte devant le tribunal d'instance d'Amiens. Quelques jours après, il était auditionné par la gendarmerie de Corbie. **Accessoirement, il a dû prouver qu'il était le propriétaire du local squatté. Presqu'un comble.**

Depuis, rien… La maison reste squattée. « Je passe parfois devant, la lumière est tout le temps allumée alors que l'électricité est censée avoir été coupée. Elle se dégrade à vitesse grand V. C'est une histoire de fous… Nous sommes à

deux doigts de péter les plombs », se désespère Gérard Lemahieu, marqué par cette histoire tout comme son épouse. « Comment peut-on faire subir ça à d'autres personnes ? », interroge Denise, incapable de contenir ses larmes. […]

Source

Merci à **batisseur**